

■ **Angebault et Portenier Communication SA**, à Lausanne, avenue de Cour 135. Nouvelle société anonyme. Statuts: 30 juin 2003. But: conseils en communication et création publicitaire. Capital-actions entièrement libéré: CHF 120'000, divisé en 240 actions nominatives de CHF 500, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport en nature selon convention du 30 juin 2003 et bilan au 30 juin 2003: actifs (CHF 632'415.58) et passifs (CHF 512'415.58) de la société en nom collectif Angebault et Portenier, à Lausanne, soit un actif net de CHF 120'000; en contrepartie, il est remis 240 actions nominatives de CHF 500. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Portenier Yves, de Meikirch, à Arzier, avec signature individuelle. Signature individuelle est conférée à Angebault Marc, de France, à Gilly, directeur. Réviseur: Fiduciaire Michel Favre S.A., à Lausanne.

Journal no 6711 du 15.07.2003  
(01092740 / CH-550.1.035.242-7)